



CENTRE D'APPUI SCOLAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



SOMMAIRE

Mot du Directeur	2
Présentation	3
Entretien avec Madame Béatrice Fonjallaz, Directrice de la Ligue Genevoise contre le Rhumatisme	6
Nos activités 2018	8
Convention de collaboration avec le DIP	8
Suivi de la Convention avec les HUG	8
Formation des enseignants	8
Nouveau Comité	9
Statistiques en 2018	10
Statistiques sur 5 ans	12
Nos projets pour 2019	13
Formation 2019 des enseignants	13
Journée du Centre d'Appui Scolaire	13
Que sont-ils devenus ?	13
Nos partenaires	17
Nous aider	18

Mot du Directeur



L'année 2018 restera pour le Centre d'Appui Scolaire une année charnière.

Le 6 février, le Centre d'Appui Scolaire a fêté ses cinq ans d'existence. Depuis sa création, l'Association ne cesse de se développer et de répondre aux demandes toujours plus nombreuses de prises en charge d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes malades qui lui parviennent des différents établissements médicaux genevois.

L'Association s'est peu à peu dotée de moyens de communication appropriés et d'une équipe enseignante forte et dynamique. Ces douze derniers mois, c'est près d'une centaine de prises en charge qui a été effectuée et pas moins de 2642 heures de cours de soutien scolaire dispensées aux jeunes malades avec toujours la même exigence de rapidité d'intervention et de qualité d'encadrement. Les enseignants et enseignantes du Centre d'Appui Scolaire qui permettent un tel soutien doivent être salués comme il se doit.

Je veux également remercier l'ensemble de l'équipe et des différents partenaires de l'Association. Leur travail conjugué a permis au Centre d'Appui Scolaire de mener à bien sa mission en 2018.

Enfin, mes remerciements vont à nos donateurs, fondations, associations philanthropiques, entreprises et personnes privées dont le soutien à nos côtés assure la pérennité de notre action.

Durant cette même année, le Comité d'Association s'est également élargi et renforcé. Il regroupe des personnes motivées aux parcours variés qui apportent des compétences propres et complémentaires. Le présent Rapport d'Activité en rend compte tout comme il revient sur les actions menées au cours de cette année et décrit certains des projets que nous espérons mettre en œuvre en 2019.

Pour autant, toutes ces actions, toutes ces compétences, tous ces engagements n'ont de sens que s'ils entrent en résonance avec les besoins des jeunes malades et de leurs proches. Certains de leurs témoignages figurent dans les pages qui suivent. Il est essentiel d'y prêter une écoute vigilante et une attention toute particulière. Puisse ce Rapport d'Activité de l'année 2018 rendre compte de cette volonté.

Yves Roset
Directeur du Centre d'Appui Scolaire

Présentation

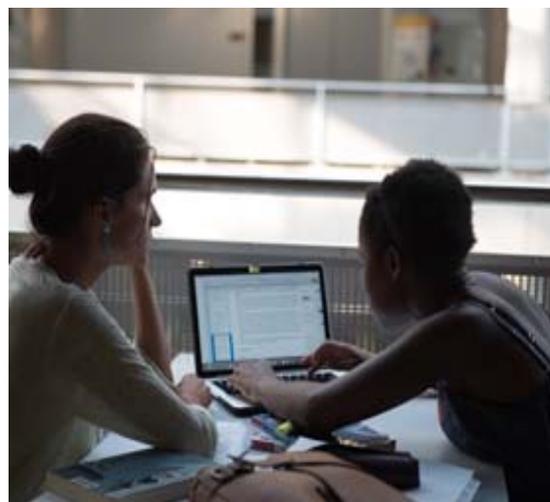
Fondé en 2013, le Centre d'Appui Scolaire est une Association indépendante à but non lucratif de droit privé, reconnue d'utilité publique, agissant sur le canton de Genève.

Le Centre d'Appui Scolaire a pour objectif d'apporter gratuitement un soutien scolaire temporaire et personnalisé aux enfants et adolescents malades ou absents pour une longue durée de leur établissement.

Ce soutien s'adresse également aux enfants de parent malade.

L'Association permet ainsi à ses élèves d'éviter un décrochage scolaire en leur permettant de garder un contact efficace avec leurs études. Cette aide proposée concerne toutes les matières des niveaux primaire et secondaires I et II.

Le Centre d'Appui Scolaire prend en charge l'ensemble des formations des cursus suisses, français ainsi que le Bac International.



Le soutien scolaire de l'Association s'adresse:

1. aux enfants malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire pour cause de traitement dans une clinique du canton de Genève ou un traitement ambulatoire aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

2. aux adolescents ou jeunes adultes malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire. Peut être soutenu par le Centre d'Appui Scolaire, tout adolescent ou jeune adulte:

- de 16 ans révolus, hospitalisé aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG),
- hospitalisé dans une clinique du canton de Genève,
- en traitement ambulatoire.

3. aux enfants de parent malade qui éprouvent des difficultés à suivre le rythme scolaire en raison de l'impact qu'occasionne la maladie de leur parent. Souvent déstabilisés dans leurs études par l'annonce d'un diagnostic, des traitements, voire des absences répétées du parent, ces jeunes peuvent à la demande des familles et du personnel soignant, bénéficier d'un soutien afin de poursuivre l'année scolaire engagée dans les meilleures conditions possibles.

Les enseignants du Centre d'Appui Scolaire sont diplômés et bénéficient d'une expérience professionnelle dans des établissements scolaires publics ou privés ou dans un centre de formation. Ils suivent régulièrement des formations proposées par divers spécialistes travaillant au sein des services médicaux avec lesquels le Centre d'Appui Scolaire collabore.

Les matières scolaires proposées par l'Association sont regroupées en 3 pôles:

SCIENCES

Mathématiques | Physique | Chimie | Biologie
Informatique



LETTRES & SCIENCES HUMAINES

Français | Philosophie | Histoire-Géographie
Economie | Droit | Gestion | Comptabilité

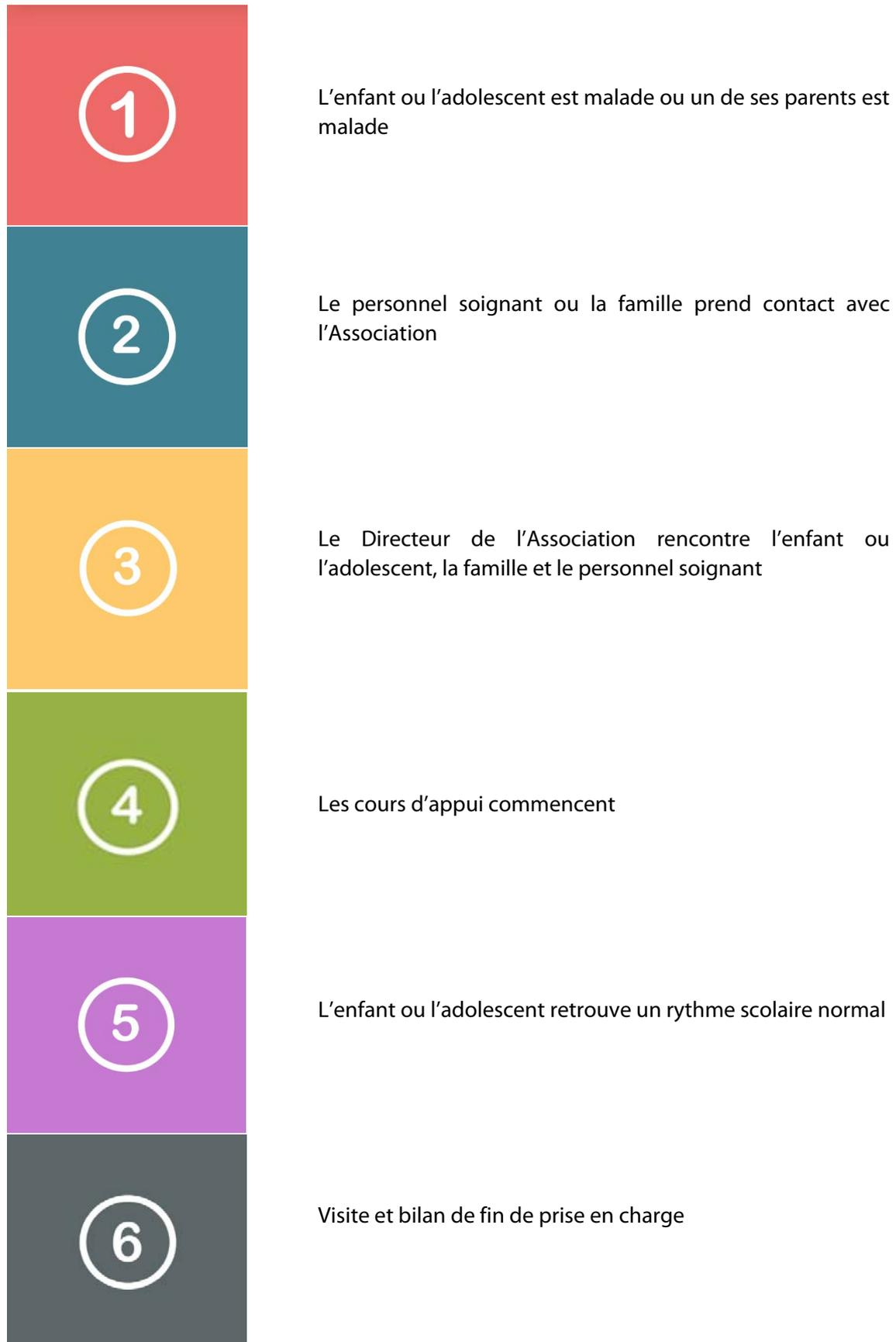


LANGUES

Anglais | Allemand | Espagnol | Italien | Latin



Un protocole de prise en charge en 6 étapes:



Entretien avec Madame Béatrice Fonjallaz



Directrice de la Ligue Genevoise
contre le Rhumatisme



Yves Roset (YR): Pouvez-vous en quelques mots présenter La Ligue Genevoise contre le Rhumatisme? Quelles raisons ont poussé à sa création? Avec quels objectifs?

Béatrice Fonjallaz (BF): « La Ligue Genevoise contre le Rhumatisme (LGR) est une association à but non lucratif qui a vu le jour en 1949. À sa création, les traitements pour les maladies rhumatologiques étaient plutôt pauvres et les fondateurs de la Ligue avaient vu, dans la création de cette association, un moyen d'informer les gens qui avaient des atteintes rhumatologiques et de leur venir en aide. La LGR a pour but de coordonner la lutte contre le rhumatisme dans le canton de Genève. Elle s'efforce d'en atténuer les conséquences sociales et économiques par l'information, la prévention et l'aide. Notre association s'adresse à toute personne atteinte d'une problématique musculo-squelettique, aux proches ainsi qu'à toute personne intéressée par les mesures de prévention possibles dans le domaine ostéo-articulaire.»

YR: Quelle a été son évolution durant ces dernières années et quels sont vos projets?

BF: « La Ligue a changé de locaux à quelques reprises depuis sa création en 1949. Depuis 2005, nous nous trouvons dans le quartier des Eaux-Vives. La LGR travaille avec des professionnels de la santé à travers diverses prestations dispensées sur le canton de Genève comme : des cours de gymnastique dispensés par des physiothérapeutes, du conseil, du soutien, de l'aide dans le domaine psychosocial, de l'éducation thérapeutique assurés par une infirmière spécialiste dans le domaine de la rhumatologie et de la santé communautaire, une diététicienne, etc... Nous avons également deux personnes exerçant dans le domaine administratif; elles ont également d'excellentes connaissances et compétences dans le domaine d'activité où elles œuvrent au quotidien. La LGR souhaite pouvoir aller à la rencontre des personnes souffrant de maladies musculo-squelettiques qui ne peuvent se déplacer pour nous rencontrer et fournir des informations à toute personne.»

YR: Personnellement, quel travail effectuez-vous au sein de la Ligue?

BF: «Je travaille depuis de nombreuses années au sein de la Ligue Genevoise contre le Rhumatisme en qualité d'infirmière spécialiste en rhumatologie et santé communautaire. J'exerce également auprès des enfants et des adolescents en qualité d'infirmière spécialiste en immunologie et rhumatologie pédiatrique pour l'ensemble de la Suisse romande. Mon activité professionnelle me permet également de rencontrer, d'aider, informer, enseigner auprès des personnes proches-aidantes, des professionnels de la santé, etc. J'ai également une part de travail dans le domaine administratif, et ce, en lien avec la direction de l'association.»

YR: Quelles sont les particularités des maladies que La Ligue genevoise contre le rhumatisme prend en charge?

BF: *«Le rhumatisme est un ensemble d'environ deux cents maladies répertoriées à ce jour. Ces différentes affections peuvent plus ou moins arriver dès la naissance. Il n'est pas rare que les personnes touchées vivent ce type de problématique comme une fatalité. Le rhumatisme limite. Il est très souvent douloureux et peut entraîner une mauvaise qualité de vie.*

Notre rôle est d'aider et de soutenir les personnes, et ce, quel que soit leur âge. Dans les maladies les plus connues on peut trouver l'arthrose, l'ostéoporose, les maux de dos, la fibromyalgie, les arthrites, la polyarthrite rhumatoïde, etc... »

YR: Pensez-vous qu'il existe un profil des patients pris en charge par la LGR?

BF: *«Nous avons une population de tous âges, le rhumatisme, est très répandu dans notre société. L'arthrose est le rhumatisme le plus fréquent et il est bien entendu que celui-ci touche plus spécifiquement les personnes d'un certain âge. Même si les maladies rhumatologiques chez les jeunes restent encore des maladies rares, le rhumatisme en suisse touche environ deux millions de personnes, dont un à deux enfants sur mille.»*

YR: Quelles sont les thérapies proposées?

BF: *«Nous travaillons avec toutes les structures hospitalières genevoises, mais également avec les professionnels de la prise en charge psycho-sociale à Genève.*

Nous travaillons activement avec la pédiatrie (HUG), et plus spécifiquement dans le suivi des jeunes au sein de l'unité romande d'immuno-rhumatologie pédiatrique, et avons également des liens avec le service de rhumatologie des HUG.

Les prises en charge des personnes souffrant de rhumatismes peuvent être complexes et cela implique différentes thérapies en fonction de l'atteinte. On peut nommer, entre autres, les différents traitements médicamenteux, la physiothérapie, l'ergothérapie, etc...»

YR: Pour quelles raisons et de quelle manière collaborez-vous avec le Centre d'Appui Scolaire ?

BF: *«Nous collaborons avec le Centre d'Appui Scolaire depuis 2015 et plus spécifiquement quand nous avons des jeunes à notre consultation d'immuno-rhumatologie pédiatrique qui ont des difficultés scolaires en lien avec la gestion de la maladie chronique, les traitements et ce que cela nécessite au quotidien.»*

YR: Quel intérêt y trouvez-vous, pour votre association et vos patients?

BF: *«Ce partenariat est primordial pour nous. Notre association est un centre de compétence et il nous est essentiel de travailler avec des acteurs du réseau qui soient également des spécialistes dans leur domaine. Le Centre d'Appui Scolaire est pour nous un partenaire chevronné dans le domaine de l'enseignement. Cette collaboration est un plus pour la LGR et nous avons la chance de pouvoir partager ce savoir-faire avec nos jeunes et leurs familles.»*

YR: Quels retours recevez-vous de vos patients concernant votre collaboration avec le Centre d'Appui Scolaire?

BF: *«Chacune des prises en charge que nous avons sollicitée a été acceptée et ceci est précieux pour ces jeunes et leurs parents. Nous n'avons eu que des retours positifs sur l'excellence de l'enseignement dispensé et sur le désir des enseignants qui prodiguent ces appuis de les accompagner au mieux.*

Tous les jeunes qui ont pu bénéficier de ces appuis ont pu continuer à avancer dans leur scolarité et aucun ne s'est retrouvé sur le bord de la route. Les parents et les jeunes sont très reconnaissants et bien conscients que, grâce à cette aide, leur avenir professionnel a pu continuer à exister tel qu'ils l'avaient rêvé. L'ensemble des jeunes et des parents, ainsi que notre association, vous remercions infiniment pour cette belle collaboration et nous souhaitons bien entendu poursuivre celle-ci dans le futur.»

Nos activités en 2018

Convention de collaboration avec le Département d'Instruction Publique

Des discussions ont été entamées en 2018 entre le Département d'Instruction Publique du canton de Genève et le Centre d'Appui Scolaire. En août 2018, elles ont été reprises et se sont intensifiées. Si les négociations n'ont pas encore abouti, elles sont toujours en cours en vue de trouver un accord satisfaisant pour les jeunes patients.

Le Centre d'Appui Scolaire reste confiant quant à un prochain accord et tient à remercier Maître Robert Hensler qui apporte son soutien et son expertise à l'Association dans cette négociation.

Suivi de la Convention avec les HUG

Le 1^{er} janvier 2016, une Convention signée entre le Directeur Général des HUG, Monsieur Bertrand Levrat, et le Directeur du Centre d'Appui Scolaire est entrée en vigueur. L'année 2018 a vu une augmentation notable du nombre de prises en charges - presque multiplié par quatre - et par là même du nombre d'heures de cours de soutien dispensées. Les demandes de prises en charge sont parvenues en 2018 de 8 départements différents, ce qui représente près de la moitié des départements des HUG. Un second rapport détaillant pour l'année 2018 les interventions de l'Association et le suivi de cette Convention sera remis au Département des Affaires Extérieures des HUG en 2019.

Formations des enseignants

Chaque année, le Centre d'Appui Scolaire organise une formation destinée à ses enseignants. L'objectif de cette formation continue est de les aider à mieux appréhender telle ou telle maladie, mieux comprendre les thérapies et les difficultés des patients et leur permettre ainsi de s'adapter au mieux aux contraintes et aux réalités que rencontrent les enfants et jeunes adultes pris en charge par l'Association.

En mai 2018, le Docteur Nicolas de Tonnac, médecin référent du Centre d'Appui Scolaire, psychiatre de formation et ancien responsable du Service de Psychiatrie de liaison et d'intervention de crise des HUG, et Maître Robert Hensler, avocat de l'Association, ancien Chancelier d'Etat de la République et Canton de Genève, ont proposé aux enseignants une réunion d'information et d'échange sur le thème de la maltraitance prenant en compte les dimensions psychologique, médicale et juridique tout à la fois. Cette réunion a permis aux enseignants de cerner au plus près la manière de se comporter face à une telle situation, de réagir auprès du jeune, de sa famille mais aussi des services officiels compétents et du Centre d'Appui Scolaire. La discussion qui a suivi ces interventions a montré tout l'intérêt que portent les enseignants à cette réalité sensible.

Depuis sa création, le Centre d'Appui Scolaire collabore avec la Clinique Belmont, spécialisée dans le traitement des addictions, troubles alimentaires et comportementaux. En mai 2018, celle-ci a pris l'initiative de fournir des conseils aux enseignants concernant les principaux troubles alimentaires dont sont victimes certains de nos élèves présents dans cet établissement ainsi que recommandations quant au comportement les plus opportuns à adopter par les enseignants qui travaillent auprès des jeunes patients. Le Centre d'Appui Scolaire se félicite de cette initiative qui a permis de répondre à des questions que se posaient les enseignants.

Nouveau Comité

Le Comité du Centre d'Appui Scolaire a connu plusieurs changements durant l'année 2018.

Madame Martine Beaumont, qui était Trésorière du Comité depuis la création du Centre d'Appui Scolaire le 6 février 2013, a été élue Présidente au mois de mai 2018.

Le Docteur Daniel May, neurochirurgien, qui présidait jusqu'alors l'Association, demeure au titre de Membre d'honneur.

Le Docteur Samuel Blaser, Chef de Clinique en Oncologie au sein des HUG, a rejoint le Comité dans le courant du mois de mai 2018 et assume désormais la fonction de Trésorier.

Monsieur Georges Schürch, ancien directeur de l'enseignement secondaire obligatoire de Genève, est Secrétaire du Comité depuis sa création.

Monsieur Ivan Slatkine, Président de la Fédération des Entreprises Romandes, co-directeur des Editions Slatkine et ancien député genevois, est entré au Comité, tout comme Madame Suzanne Roset, employée chez Alpana Ventures et jusqu'alors bénévole au sein de l'Association, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2018.

Ce nouveau Comité élargi réunit des personnes aux compétences multiples et aux parcours variés. Cette complémentarité est un atout pour le Centre d'Appui Scolaire.



Mme Martine Beaumont
Présidente



M. Georges Schürch
Secrétaire



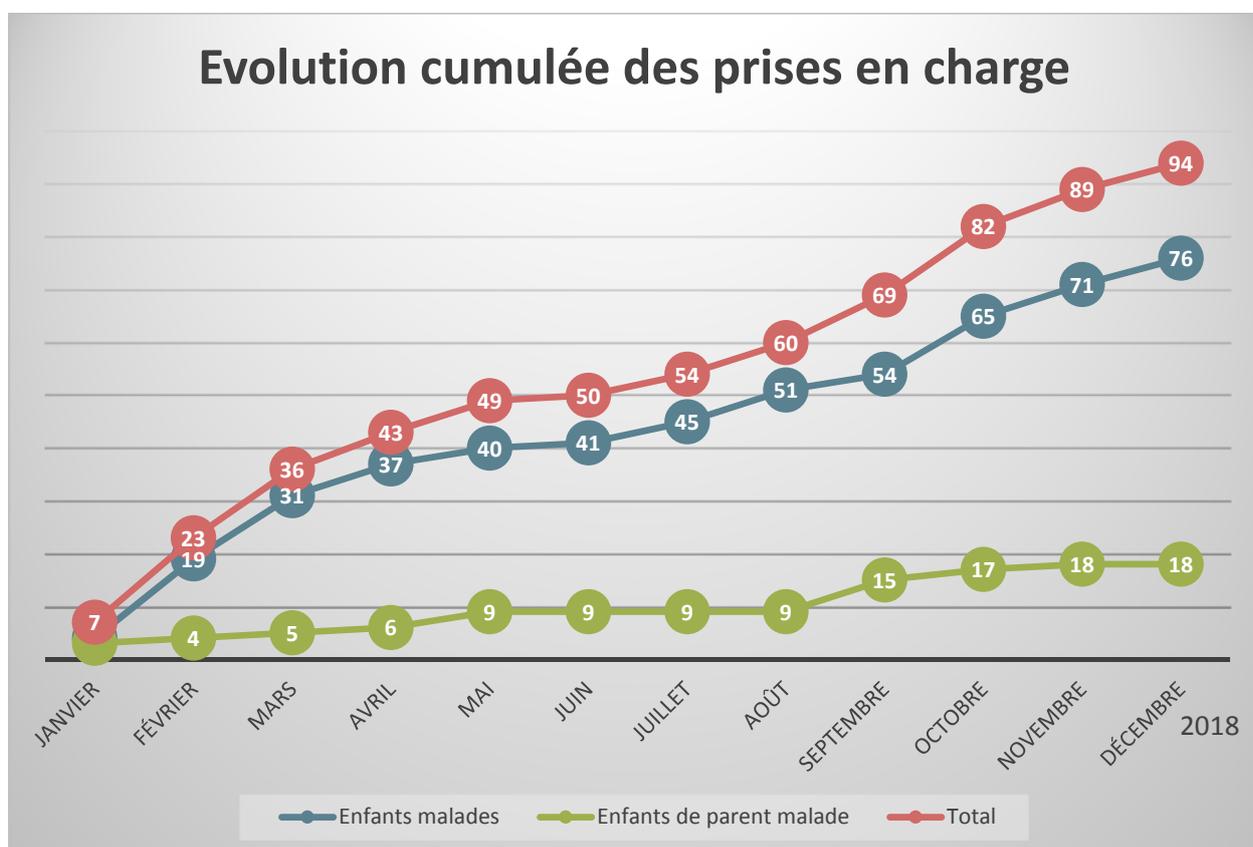
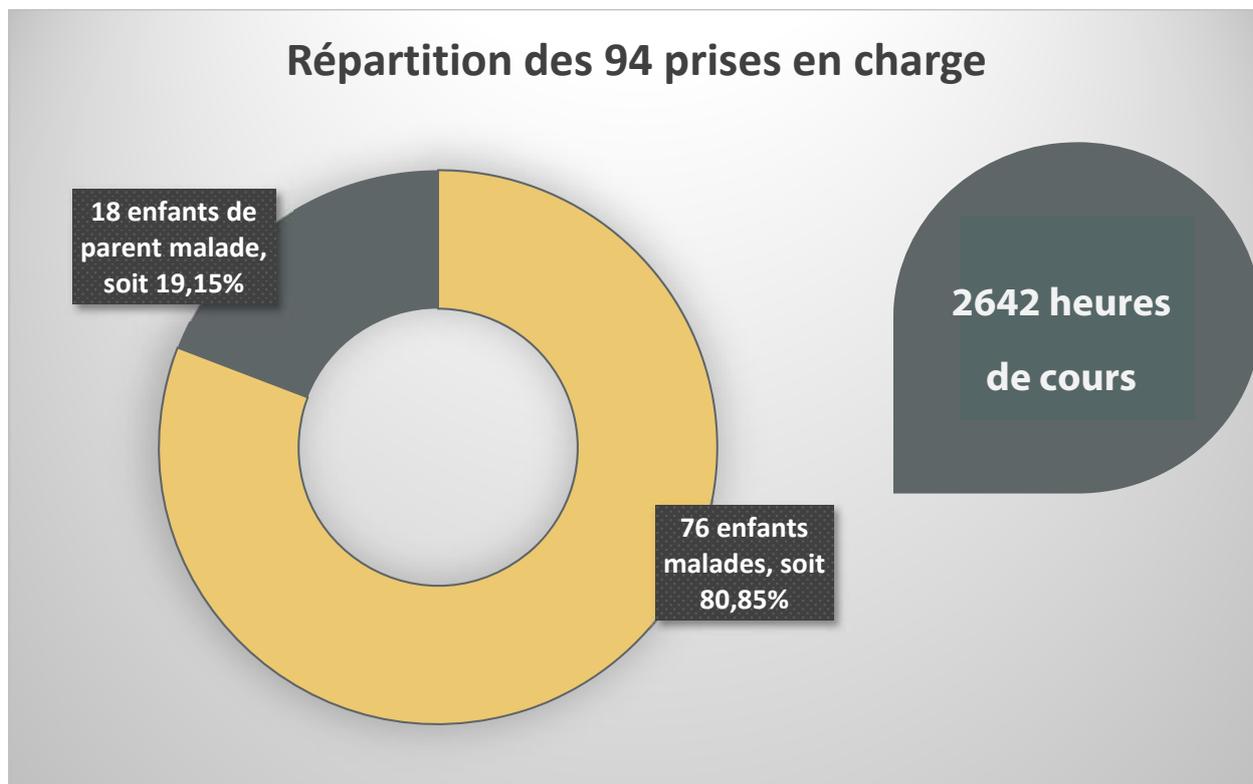
Dr. Samuel Blaser
Trésorier



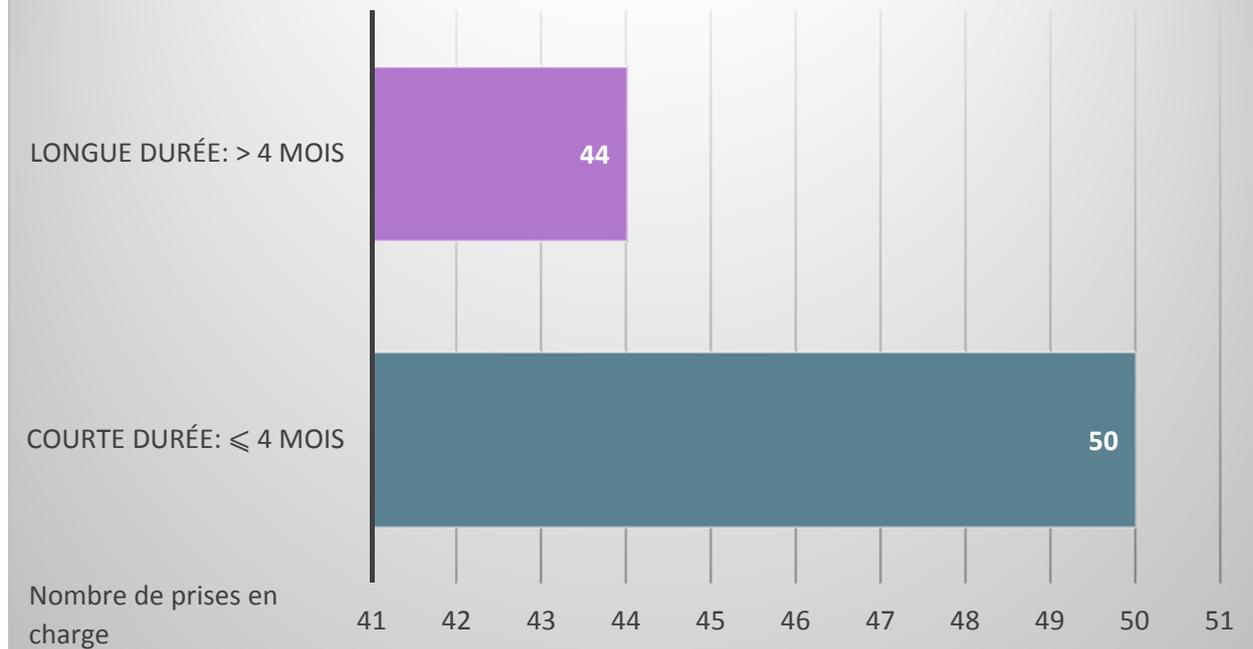
M. Ivan Slatkine
Membre



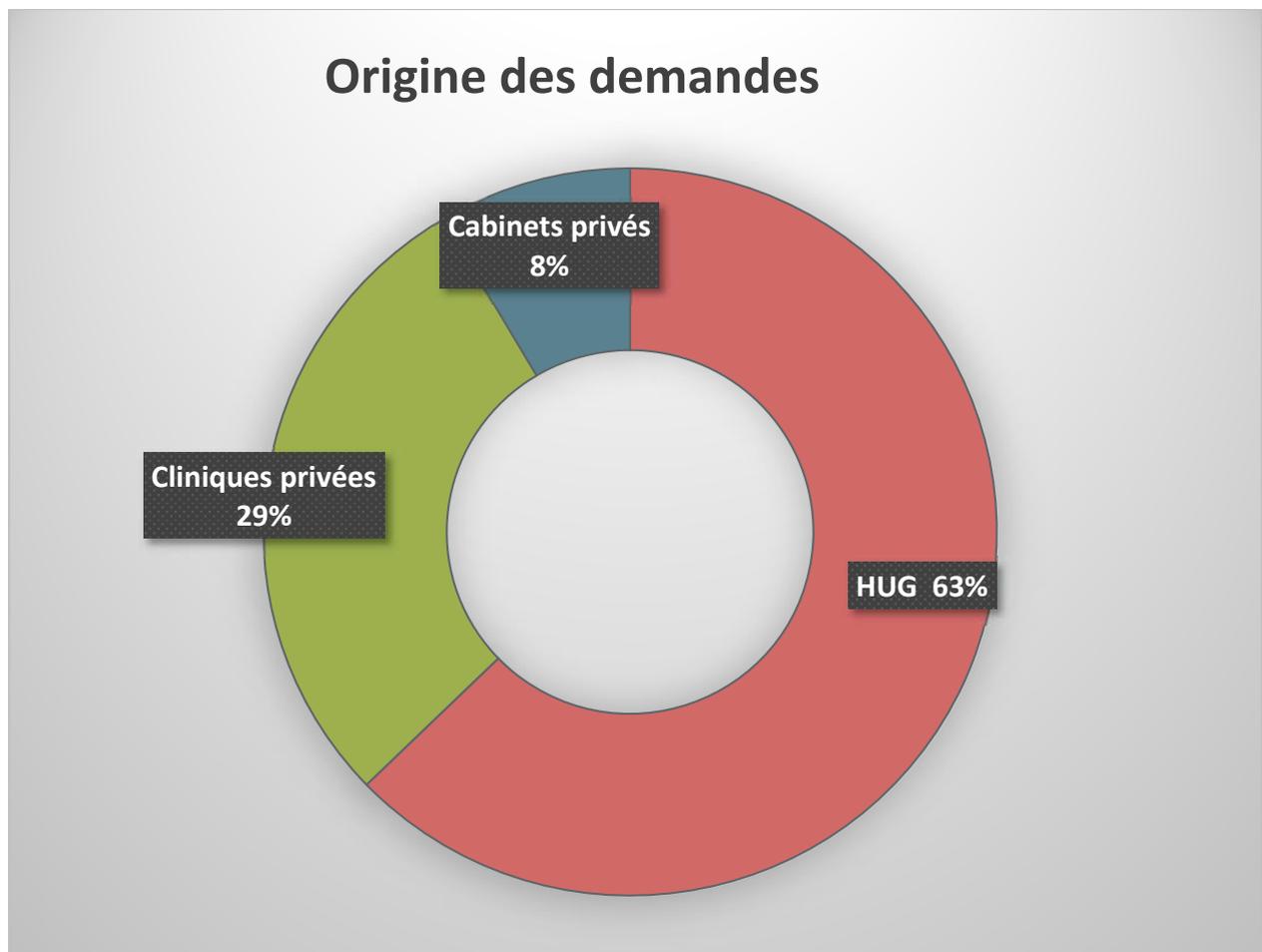
Mme Suzanne Roset
Membre



Durée du soutien apporté



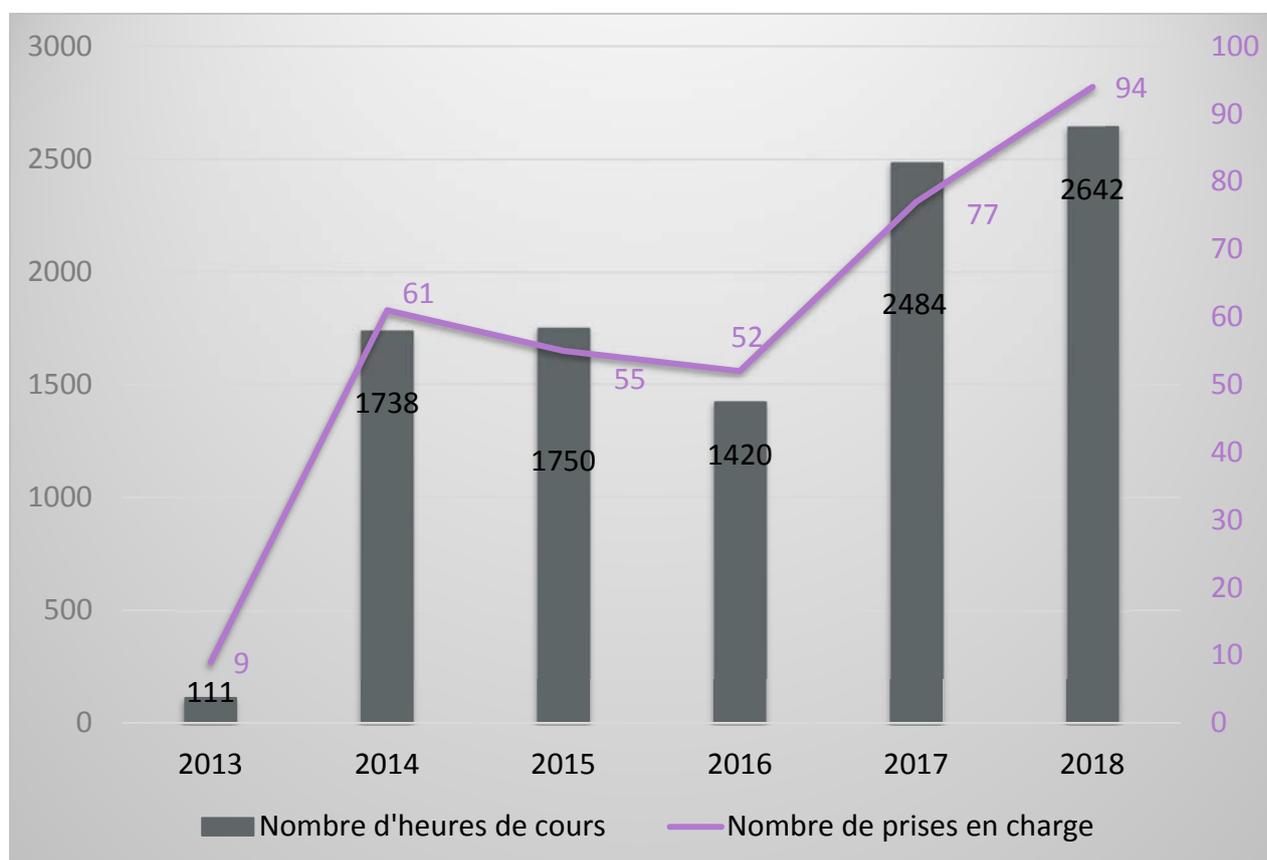
Origine des demandes



Statistiques sur 5 ans

Le Centre d'Appui
Scolaire a débuté ses
activités en
Septembre 2013

Depuis 5 ans, les
jeunes malades
représentent
2/3 des prises
en charges
et les enfants de parent
malade 1/3



Nos projets pour 2019

Formation 2019 des enseignants

En 2019, le Centre d'Appui Scolaire se chargera d'organiser une nouvelle formation destinée à ses enseignants afin qu'ils puissent appréhender au mieux les difficultés particulières de leurs élèves et réagir en conséquence, qu'il s'agisse d'enfants, d'adolescents malades ou bien d'enfants de parent malade.

Le Centre d'Appui Scolaire a prévu une formation auprès de l'Unité de psychiatrie hospitalière adulte (UPHA) du Département de Psychiatrie. Celle-ci se tiendra en avril 2019 et sera animée par le Docteur Reda Boukakiou, Chef de Clinique, et Monsieur David Servettaz, Infirmier Responsable de l'Unité, qui expliqueront le fonctionnement de l'UPHA, les patients admis au sein de ce service, ainsi que les approches thérapeutiques proposées.

Journée du Centre d'Appui Scolaire

Le Centre d'Appui Scolaire se prépare à fêter ses 6 ans d'existence. A cette occasion, une journée de rencontre entre tous les intervenants sera organisée. Les jeunes, leurs familles, les soignants, les coordinateurs, les enseignants, les membres du Comité de l'Association ainsi que nos partenaires financiers. Tous sont conviés à se retrouver autour d'un buffet canadien pour échanger, partager dans un moment de convivialité leur expérience de l'Association, et/ou reprendre contact. Initialement prévue en 2018, cette journée se tiendra finalement au printemps 2019 à la Ferme Saint Maurice de Collonge-Bellerive.

Que sont-ils devenus?

« Je suis arrivé en Suisse en décembre 2015 après avoir fui mon pays pour des raisons de sécurité liées au contexte politique. A mon arrivée à Genève, j'ai été hospitalisé aux HUG pour soigner la maladie dont je souffre depuis ma naissance. J'ai appris qu'il s'agissait d'une maladie génétique, qu'elle était chronique et nécessitait un suivi à long terme. Depuis, je suis suivi au Centre Médical de Lancy. A cause de la maladie, ma scolarité est compliquée. J'ai intégré le cursus pour les élèves étrangers, mais je manquais beaucoup de cours à cause de mon état de santé.

Mon Docteur a alors fait une demande au Centre d'Appui Scolaire en 2017. Les cours de soutien m'ont aidé à suivre le rythme scolaire même quand je n'allais pas en cours. J'ai pu continuer à apprendre le Français de manière régulière grâce à l'enseignant qui venait chez moi ou à l'hôpital. Surtout, ça m'a aidé à prendre confiance pour passer les examens à l'école et me sentir capable de continuer mes études. Depuis septembre 2018, je suis la filière Classe d'Insertion Professionnelle et me destine à un apprentissage dans le domaine de l'administratif.

Je tiens à remercier le Centre d'Appui Scolaire pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée, qui m'a permis de m'intégrer au mieux à Genève malgré mes problèmes de santé.»

S. B., 21 ans.

«Cher Monsieur,

Je tiens par ces lignes à remercier chaleureusement votre Association pour l'aide prodiguée à ma fille Stella depuis la rentrée scolaire de fin août 2018.

Ayant subi une lourde opération chirurgicale l'été dernier, Stella s'est retrouvée malgré elle « assignée à résidence » avant même la rentrée des classes, dans l'incapacité de se déplacer et de reprendre son cursus scolaire.

Lorsque son état s'est peu à peu amélioré, la multiplicité des contrôles médicaux et séances quotidiennes de rééducation s'est avérée incompatible avec son planning scolaire.

Certains de ses professeurs ont accepté de venir épisodiquement dispenser leur enseignement à domicile. Il s'agissait cependant davantage d'une démarche symbolique qui, à elle seule, n'aurait pas pu éviter le déclassement de Stella.

Votre intervention rapide, ordonnée et flexible, n'a donc pas été seulement utile, elle s'est avérée décisive.

Stella a ainsi pu compter sur l'aide et le soutien continus des enseignants de l'Association.

Les résultats sont là : grâce à eux, Stella a pu suivre « à distance » les matières principales durant tout le premier semestre, et a recommencé partiellement les cours au second semestre, toujours avec l'appui en parallèle de ses enseignants. Elle est actuellement promue et, sous réserve des notes obtenues au 3e trimestre qui commence prochainement, pourra s'inscrire au Collège pour la prochaine année scolaire, sans avoir perdu une année. Elle vous le doit.

Bien évidemment, le principal n'est pas là : votre Association a apporté une aide vitale - le mot n'est pas excessif - à Stella qui, blessée dans sa chaire et dans son moral, privée de toute activité extra-scolaire, se voyait en plus « mise au ban » de sa classe, immobilisée pour un temps long alors que ses camarades de classe vont de l'avant. Elle en a considérablement souffert.

Le soutien constant des enseignants de l'Association, leurs encouragements, lui ont donné des objectifs et les moyens de les atteindre. Ils ne se sont pas comportés en simples professeurs, mais également en « coaches » lui insufflant, outre leur savoir, ce qui lui manquait de motivation, de persévérance et de régularité.

Le travail de votre Association est admirable de dévouement et d'intelligence. Soyez-en une nouvelle fois vivement remerciés.

Avec mes cordiales salutations,

Bruno Ledrappier »

Courrier de remerciement de M. Ledrappier, père de Stella, 15 ans.

«Arrivée à la Clinique Belmont suite à une dépendance, j'ai eu et pris le temps de réfléchir à mon parcours et à mes envies futures. Par la suite, j'ai su quoi faire de mon avenir, mais il me manquait des outils pour y parvenir. Mon coach à la Clinique m'a parlé d'une association, le Centre d'Appui Scolaire qui m'a aidée à réaliser mes objectifs.

Je devais passer le test EVASCOL pour avoir droit à une allocation de formation. Je devais être testée en Français et en Mathématiques, et cela faisait plus de dix ans que je n'avais rien pratiqué. Grâce à des enseignants patients et engagés, je me suis rendue compte de mes capacités, j'ai peu à peu pris confiance en moi et j'ai réussi avec succès mes examens.

Ce test m'était imposé par le chômage et me faisait peur car je doutais de ma capacité à le réussir. Grâce à cette Association, j'ai pu mener à bien mon projet final. Cela m'a même redonné envie d'apprendre et de perfectionner mes connaissances.

Je remercie chaleureusement le Centre d'Appui Scolaire pour l'aide apportée pendant cette période difficile et importante de ma vie.»

Laura, 29 ans.

Les cours de soutien donnés par le Centre d'Appui Scolaire vous ont-ils permis d'atteindre votre objectif ?

«Oui j'ai eu de très bons résultats en économie et en physique. J'ai recommencé l'allemand cette année. Je suis plus avancée que les autres élèves de ma classe.»

«Ma santé ne m'a pas permis de reprendre l'école mais les cours de soutien m'ont nourri intellectuellement pendant cette période.»

«L'Association m'a beaucoup aidée à reprendre l'habitude d'apprendre.»

Extraits des enquêtes de satisfaction réalisées auprès des jeunes soutenus en 2018 et de leurs familles.

Quel était votre objectif scolaire quand vous avez sollicité l'aide du Centre d'Appui Scolaire ?

«Je n'arrivais pas à aider mon fils pour les devoirs à cause de mes traitements. Souvent il ne m'écoutait pas et ça devenait compliqué de rattraper le retard. Le rendez-vous de prise en charge avec le Directeur a été très important car il a permis de créer un lien qui rassure. Mon fils est toujours très content car son enseignant a une autre façon d'expliquer qui lui convient. Il apporte le calme à mon fils.»

«Mon objectif était de ne pas perdre pied pendant la maladie de ma mère. Grâce aux cours de soutien de l'Association j'ai pu poursuivre mes études au collège.»

«Je ne voulais pas perdre mes notions dans les branches principales. Les cours de soutien donnés par le Centre d'Appui Scolaire m'ont permis de revenir sur des sujets incompris en cours et de ne pas oublier ce que j'avais déjà appris.»

«J'ai pu attaquer l'année avec davantage de confiance et ai obtenu des résultats satisfaisants.»

«Je voulais pour mon enfant un enseignant expérimenté qui a l'habitude de travailler avec des enfants malades. Il fallait aussi que ma fille retrouve le plaisir de l'école et qu'elle rattrape un an d'absence. Son enseignante a été essentielle pour l'aider à l'école et pour l'équilibre de notre famille.»

Extraits des enquêtes de satisfaction auprès des jeunes soutenus en 2018 et de leurs familles.

Poème de Mathilde, 19 ans.

Et à l'intérieur ?

'Tu as seulement du ventre pour ton âge'

J'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et vraiment envie de vous plaire.

J'étais loin, mais absorbée par votre regard.

J'ai 'seulement du ventre pour mon âge', 300 repas regardés et 600 bouteilles remplies de plaisirs interdits.

Oui, je voulais perdre ce ventre, perdre cet appétit et gagner votre estime.

J'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et honte de le porter.

Une fois proche, j'ai adopté votre regard.

J'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et tous nos malheurs à l'intérieur.

Oui j'entends. Bien sûr, je comprends. Et oui j'intègre.

J'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et bientôt plus rien d'autre.

Ah, j'ai maigri ?? Oh, mais ça n'est pas assez ??

J'allais oublier que : j'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et plus aucune limite. Juste un tas de souffrances à déverser.

Maintenant, on me dit que je suis assez mince.

Pourtant j'ai 'seulement du ventre pour mon âge' et des sacs de secours au pieds de mon lit.

Je dois avouer un problème qui s'appelle boulimie, parce que j'avais 'seulement du ventre pour mon âge' et surtout, vraiment peur de le retrouver.

Maintenant, je suis la malade qui pourrit la famille. Ils disent que je n'ai plus de ventre.

J'avais 'seulement du ventre pour mon âge' mais ce qui se voit ça n'est jamais le problème.

Personne ne voyait les bouteilles, les baignoires, les sacs et surtout pas ce qu'ils contenaient.

Personne ne les voyait, mais un jour, ils ont vu mes petites cuisses et les ont pointées comme le gros problème.

Mais ça ne sera que lorsque nos larmes oseront se verser que le problème se verra.

Nos partenaires

Plusieurs partenaires ont soutenu le Centre d'Appui Scolaire au cours de l'année 2018: la Fondation Aletheia, la Fondation Barbour, la Fondation Coromandel, la Fondation GED, la Fondation Philanthropique Famille Firmenich, la Fondation Teamco, la Loterie Romande, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité, la Société Pomery Capital SA, ainsi que certains donateurs privés. De plus, deux fondations privées genevoises souhaitant garder l'anonymat ont aussi soutenu l'Association.



La Fondation Aletheia, qui a été créée en 2003, attribue des subventions, prix ou bourses à des personnes ou des institutions actives dans la formation professionnelle, l'intégration ou l'aide envers les personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Aletheia, consulter: www.fondation-aletheia.com.

La Fondation Hélène et Victor Barbour, établie depuis 1977, apporte un soutien financier à des personnes ou institutions dans cinq domaines spécifiques: l'aide à des situations individuelles ou familiales précaires, la formation des jeunes artisans ou étudiants, la culture, les églises et la faune. Pour plus d'information sur la Fondation Barbour, consulter: <http://fondationbarbour.ch/>.



FONDATION COROMANDEL

La Fondation Coromandel, créée en 2001, a pour objectif de soutenir des associations, fondations et manifestations diverses, dans les domaines médical, humanitaire et culturel. Pour plus d'information sur la Fondation Coromandel, consulter: www.coromandel.ch.

La Fondation GED, créée en juin 2017, soutient des organismes ou des projets d'intérêt général y compris dans le domaine de l'aide sociale.



La Fondation Philanthropique Famille Firmenich est active depuis 2016 entre autres dans les domaines social, humanitaire, éducatif et culturel. Elle soutient des projets en Suisse et à l'étranger.

■ *Teamco*

■ *Foundation*

■ *Schweiz*

La Fondation Teamco Suisse soutient des organisations œuvrant en faveur des enfants, adolescents et personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Teamco, consulter: www.teamco-foundation.ch.

La Loterie Romande exploite des jeux de loterie et paris sportifs et destine le bénéfice à des institutions d'utilité publique dans les six cantons romands. Elle soutient des institutions, associations ou fondations actives dans 8 domaines: action sociale et personnes âgées, jeunesse et éducation, santé et handicap, culture, formation et recherche, conservation du patrimoine, environnement, promotion, tourisme et développement. Pour plus d'information sur la Loterie Romande, consulter: www.entraide.ch/fr/geneve/accueil.



www.entraide.ch

Par ailleurs, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité a pris en charge le soutien scolaire de jeunes malades. Pour plus d'information sur l'Office Cantonal de l'Assurance-Invalidité consulter: www.ocas.ch/particuliers/prestations-de-lassurance-invalidite/information-generale.



La société Pomery Capital, créée en 2010, est une entreprise genevoise de gestion de fortune, dirigée par Nathalie et Christophe Chemtob. Pour plus d'information sur Pomery Capital, consulter: www.pomerycapital.ch.

Des personnes privées ont également soutenu notre action en faisant un don au Centre d'Appui Scolaire.

Le Centre d'Appui Scolaire remercie chaleureusement l'ensemble de ses donateurs pour leur engagement à ses côtés. Sans leur soutien, rien ne serait possible.

Le Centre d'Appui Scolaire tient à adresser ses très sincères remerciements aux nombreux partenaires qui, au quotidien, s'engagent à ses côtés pour le seul profit des enfants et des adolescents malades.

Nous aider

En soutenant le Centre d'Appui Scolaire vous vous engagez concrètement en faveur des jeunes malades afin de leur permettre de poursuivre leurs études et construire leur avenir malgré la maladie.

Grâce à votre don, vous permettez au Centre d'Appui Scolaire:

- de maintenir son action auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes,
- de répondre favorablement aux attentes des familles et des soignants,
- de pérenniser son activité.

Le Centre d'Appui Scolaire est une Association reconnue d'utilité publique. Les versements bénévoles sont à ce titre susceptibles de déduction fiscale.

Les dons peuvent être ponctuels ou réguliers (mensuel, trimestriel, annuel). Pour toute information, contactez le Centre d'Appui Scolaire qui vous renseignera sur les modalités propres aux donations ainsi que sur les déductions possibles accordées par l'administration fiscale.

Un transfert bancaire est possible avec les coordonnées ci-dessous:

- Banque Cantonale de Genève | 1204 Genève
- IBAN: CH85 0078 8000 0503 7323 7
- Adresse: Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 1205 Genève.

Si vous souhaitez recevoir un bulletin de versement, merci de nous contacter à:

- Adresse: Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 1205 Genève
- Tel: +41 (0)79 199 42 06
- Email: roset.yves@centredappuiscolaire.ch





Centre d'Appui Scolaire
Rue de la Ferme 14
1205 Genève



+41 (0)79 199 42 06
+33 (0)627 58 32 81



roset.yves@centredappuiscolaire.ch

